

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

AVIS PUBLIC

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Dépôt du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance régulière le 21 mai 2024 à 20h00 à la Salle Gaétan Morin.

Le rapport financier sera disponible sur le site internet de la Municipalité dans les jours qui suivront la séance.

Donné à Sainte-Marcelline-de-Kildare ce 13 mai 2024

Catherine Haulard

Directrice générale et greffière-trésorière